

Pièces constitutives du dossier de demande d'organisation d'une manifestation internationale

N°	Pièces du dossier de demande par ordre de classement
1	Demande visée par le Chef d'établissement ⁽¹⁾
2	Validation par les organes scientifiques de l'établissement
3	Fiche technique ⁽²⁾
4	Copie de l'appel/Projet à Communication ⁽³⁾
5	Liste des conférenciers étrangers avec copies de leurs passeports
6	Partenaires Internationaux
7	Partenaires nationaux et socio-économiques
8	Valorisations programmées des résultats
9	Indexation dans des bases de données internationales
10	Publication dans des revues de renommée
11	Edition de proceeding
12	Edition d'ouvrage collectif
13	Dépôts dans l'espace DSPACE de l'établissement
14	Session prévue durant la rencontre pour la valorisation de ses résultats

⁽¹⁾ La demande doit être accompagnée par un exposé des motifs expliquant l'importance de la rencontre et les objectifs visés et validée par un extrait du PV de l'instance délibérante (Conseil Scientifique, ...) qui en approuve l'organisation ;

⁽²⁾ La fiche technique qui doit préciser les éléments suivants :

- Intitulé de la manifestation scientifique internationale et thématiques abordées ;
- Type de la manifestation (Journée d'étude / Workshop / Séminaire / Colloque / Conférence / Congrès / ...) ;
- Mode d'organisation : Présentiel ou Hybride (Minimum 50% en présentiel) ;
- Objectifs, axes, thèmes et programme de la rencontre ;
- Le Comité Scientifique (l'existence de membres de l'étranger est obligatoire) et le Comité d'organisation, ainsi que leurs Présidents respectifs ;
- La date et le Lieu ;
- Les frais de participation prévus ;
- Les sources et les modes de financement de la rencontre ;
- La liste des organismes et personnes extra-université à inviter.

⁽³⁾ Respect obligatoire des symboles de souveraineté de l'établissement et du pays, notamment par les mentions de référents dans les logos et entêtes officiels, adresses ...